



Municipalité de Saint-Célestin

Conformément à l’article 957 du *Code municipal du Québec*, un document explicatif du budget et du plan triennal en immobilisation doit être distribué gratuitement à chaque adresse de la Municipalité, ce document doit comprendre le budget 2025 et 2024. Voici les prévisions de Saint-Célestin (Paroisse).

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS	BUDGET 2025	BUDGET 2024
Taxation (taxe foncière, taxe pour service d’eau du village, taxes pour ordures et recyclage)	1 000 770 \$	971 165 \$
Services municipaux (revenus de location du terrain de la tour, entraide incendies et quote-part incendie du Village)	95 540 \$	93 840 \$
Imposition de droits & amendes et contraventions (Droits de mutation, redevances carrières / sablière, constats d’infractions)	10 000 \$	60 000 \$
Intérêts et arrérages de taxes	7 985 \$	5 000 \$
Transferts (subventions)	468 355 \$	3 278 085 \$
Total des revenus	1 582 650 \$	4 408 090 \$

Détail des subvention

Partage d’un point de croissance TVQ	43 230 \$	32 800 \$
Surplus déclaration TPS-TVQ par méthode simplifiée	10 000 \$	0 \$
Subvention autre (contribution du Village pour génératrice au centre communautaire)	19 250 \$	0 \$
Subvention Formation incendie	2 500 \$	2 500 \$
Subvention PRABAM (pour rénovations de la caserne)	0 \$	75 000 \$
Subvention PAVL - Entretien du réseau routier	153 500 \$	153 550 \$
Subvention PAVL (subvention député)	70 000 \$	10 000 \$
Subvention PAVL - Volet redressement (travaux route 161 et rang St-Joseph)	0 \$	2 070 900 \$
Subvention TECQ	95 000 \$	916 180 \$
Subvention Passage à niveau - CN	16 200 \$	13 500 \$
Subvention Patinoire - Intérêts	2 775 \$	3 655 \$
FRR – Fonds ruralité et régions	55 900 \$	0 \$
Total des transferts (subvention)	468 355 \$	3 278 085 \$

DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2024
Administration (Conseil municipal, administration, services juridiques et comptable, élections, ...)	(329 985 \$)	(278 785 \$)
Sécurité publique (SQ, service incendie, SPA, ...)	(255 815 \$)	(236 400 \$)
Transport (Voirie, CN, ...)	(718 015 \$)	(612 705 \$)
Hygiène du milieu (Eau, ordures et recyclage, cours d’eau, ...)	(111 885 \$)	(103 515 \$)
Urbanisme (Formation CCU, émission des permis, ...)	(7 745 \$)	(13 485 \$)
Loisirs et culture (OTJ Saint-Célestin, bibliothèque, ...)	(148 220 \$)	(78 985 \$)
Frais de financement (Intérêts pour emprunt temporaire – travaux rte 161 et rg Saint-Joseph)	(45 000 \$)	(205 000 \$)
Total des dépenses	(1 616 665 \$)	(1 528 875 \$)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Emprunt (travaux rte 161 et rang Saint-Joseph – Règlement 2023-05)	0 \$	811 095 \$
Affectation des réserves et du surplus cumulé (fonds réservé pour élections et surplus cumulé non-affecté)	240 160 \$	585 085 \$
Réserve pour équipement / machinerie incendie (Règlement 2023-08)	(25 000 \$)	(50 000 \$)
Investissement / immobilisations (voir le plan triennal en immobilisation pour les détails)	(181 145 \$)	(4 230 675 \$)
Total de la conciliation à des fins fiscales	34 015 \$	(2 879 215 \$)

Grand total (revenus – dépenses – conciliation)	0 \$	0 \$
---	------	------



Municipalité de Saint-Célestin

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2025 – 2026 - 2027

	2025	2026	2027
Projet aqueduc (études / travaux préliminaires) Financé par le fonds général	50 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Réfection d'un ponceau sur la route Girard Financé par la TECQ 2024-2028	95 000 \$		
Changement d'un ponceau et asphaltage route 161 Financé par le fonds général et les subventions qui seront disponibles	30 000 \$	1 950 000 \$	
Asphaltage d'une partie des accotements du rang Saint-Michel Financé par le PAVL et le fonds général	100 000 \$		
Asphaltage rang Saint-Joseph Financé par les subventions qui seront disponibles			900 000 \$
Bornes 911 (affichage des numéros civique) Financé par le FRR et le fonds général	75 000 \$		
Habits de pompiers (casque, manteau, pantalon, bottes, cagoule, ...) Financé par le fonds général	8 000 \$		
Installation d'une génératrice au Centre communautaire Financé par le FRR, le fonds général et le Village de Saint-Célestin	74 700 \$		
Total annuel	385 845 \$	2 050 000 \$	1 000 000 \$

PROJET - REGLEMENT 2023-09 - TAXATION 2024

Taxes foncières générales	0,4750 \$ / 100 \$ d'évaluation
Taxes foncières agricoles / forestières Pour les immeubles enregistrés agricoles et / ou forestières seulement	0,4275 \$ / 100 \$ d'évaluation
Enlèvement et destruction des ordures (résidentiel), RDD, Matières résiduelles	167,50 \$ / par logement
Recyclage et récupération des déchets	67,50 \$ / logement
Tarification pour eau (pour les immeubles desservis par l'aqueduc du Village de St-Célestin)	515 \$ / logement et 60 \$ / piscine, s'il y a lieu

CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, qui se tiendront à la salle des assemblées du Conseil municipal, située au Presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis, St-Célestin) et elles débiteront à 19 h 30.

13 janvier	3 février	3 mars	7 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	11 août
2 septembre	1 ^{er} octobre	10 novembre	1 ^{er} décembre